

**MAIRIE
D'
ASCROS**



ASCROS, le 10 Août 2023

06260 ASCROS

☎ 04.93.05.84.21
Télécopie :
04.93.05.68.24

Compte-rendu de la réunion en Mairie d'ASCROS, du

Conseil Municipal Extraordinaire du Mercredi 9 Août 2023 à 17 heures

Président : Vincent GIOBERGIA.

Élus présents : CANTIELLO Raffaèle, GIOBERGIA Vincent, HAMES Nicole, PAC-CINO Charles avec procuration à HAMES Nicole, RAYBAUD Alain, SGARRONI Alain, VALTIER Jean-Luc.

Élus absents : DILMI Henri, CHENET Florian.

Secrétaire de séance : Nicole HAMES, désignée à l'unanimité.

=====

Ordre du Jour : Bar-Restaurant communal d'ASCROS ; Nouveaux repreneurs du Bar-Restaurant ; Épicerie communale.

0) Ouverture de la séance à 17 heures :

1) Bar-Restaurant communal d'ASCROS :

Bar-Restaurant :

Départ définitif des gérants actuels, M. Franck MARTIN et Mme May-Lina COLELLA le samedi 12 août 2023, après état des lieux de sortie et remise des clés de l'établissement.

Studio communal :

Le studio est actuellement occupé par les gérants, M. Franck MARTIN et Mme May-Lina COLELLA.

Un courrier RAR sera adressé aux gérants afin de demander leur départ anticipé le 31 août 2023 au lieu du 20 septembre 2023 (selon le préavis légal), suite à tous les impayés de loyers. Vérification sera faite auprès des services du SGC de Plan du Var.

2) Nouveaux repreneurs du Bar-Restaurant communal d'ASCROS :

Candidature de Mme Stéphanie RULFO et M. Sullivan MARTINEZ-ZUBIAUR retenue pour l'exploitation du Bar-Restaurant à partir du 1^{er} septembre 2023.

Un chèque de caution sera fourni à la Mairie pour un montant de 1 600.00 euros, encaissable.

La commune d'ASCROS accorde un mois et demi de gratuité de loyer aux repreneurs pour le Bar-Restaurant et leur futur logement.

Vote : Pour, à l'unanimité

Trois logements communaux leur seront présentés, au choix.

3) Épicerie communale :

Actuellement camion itinérant « La graine de Tibio » tous les samedis matin. En attente du rendez-vous avec la gérante du camion, Alysson, qui pourrait reprendre l'épicerie communale.

- Candidature de M. Alexis KADOUR actuellement salarié, et Mme Laura VENTURELLI.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire procède à la clôture de la séance à 19 heures 45, en saluant et en remerciant toute l'Assemblée.

**M. Le Maire,
Vincent GIOBERGIA**

